

## *L'Agglomération transfrontalière, un nouveau modèle de développement*

Club 44, CH La Chaux-de-Fonds,  
Jeudi 20 octobre 2007  
Cycle bisannuel

## **LE PROJET**

### *Discours d'ouverture du Cycle*

*par Jacques-André TSCHOUMY*

*Maison de l'Europe transjurassienne, CH Neuchâtel*

[jatschoumy@maisondeleurope.ch](mailto:jatschoumy@maisondeleurope.ch)

Mesdames, Messieurs,

Vous est-il arrivé de rentrer de Besançon à Neuchâtel en soirée ? Ecoutez ce **gymkana ferroviaire**, je l'ai pratiqué plusieurs fois ces dernières semaines en préparation de la réunion de ce soir.

Le dernier train de la journée quitte Besançon-Viotte à 18h25.

19h09 : tout le monde descend, on est à Valdahon. Nouvel RER

19h52 : tout le monde descend. On est à Morteau. 20 mn d'attente

20h05 : taxi privé sous contrat avec la SNCF : tout le monde descend. On est au Locle. CFF.

21h19 : arrivée à Neuchâtel.

Résumons : pour relier deux villes jumelées par leurs Autorités politiques et par leurs Universités :

- quatre moyens de transport, trois ferroviaires, un routier
- trois changements de véhicules
- trois attentes, dont l'une de 20 mn
- un voyage de trois heures.

On se croirait au Nevada !

Aller à Besançon tient de l'épopée ferroviaire, aujourd'hui, de l'ouverture du Grand Ouest, ou de la conquête des Hauts-Plateaux tibétains. A quand la ligne Besançon-Neuchâtel dans la belle série des petits trains pittoresques de nos Télévisions ?

### **Mais plus sérieusement : comment en est-on arrivé là ?**

Qui a voulu qu'on en soit arrivé à un tel point de sous-développement du système ferroviaire ?

Qui a voulu qu'on arrête le convoi successivement à Valdahon, à Maîche et au Locle ?

Qui a voulu contraindre le voyageur à trois salles d'attente ?

Qui a tenu à pénaliser ainsi les relations entre nos deux régions ?

Qui a voulu ce bricolage ?

Mesdames et Messieurs, **ceci est le volet ferroviaire d'une Région exaspérée.**

Une dizaine d'autres volets illustrent ce non-développement. Je les cite, en vrac, ils reviendront assurément dans le propos de ce soir :

- engorgement des voies de circulation, matin et soir, au Col des Roches
- syphonage des jeunes issus d'Ecoles techniques et microtechniques
- délocalisation des Entreprises
- fragilisation du tissu de production
- dévitalisation industrielle
- distorsion de la concurrence
- pression sur les salaires
- concurrence fiscale
- risque de dumping social
- inégalité de la couverture sociale
- explosion de l'immobilier et de son prix
- vulnérabilité d'un commerce de détail sur-dopé
- risque de tensions au sein de la population
- cohabitation difficile entre frontaliers et non-frontaliers
- distorsion de la répartition des coûts des infrastructures
- déperdition de l'effort et de l'impact culturels
- perte de l'identité du territoire

**Or, Haut-Jura et Montagnes neuchâtelaises ont un avenir commun, historiquement lié, et interdépendant ; l'avenir de l'un passe par l'avenir des autres ; leurs sorts sont associés ; les deux Régions ne doivent leur développement que par l'appoint de l'autre.**

Les Suisses d'Intermarché, le samedi, se félicitent de la frontière. Les Français qui doublent leur salaire mensuel en Suisse se félicitent de la frontière. Ils sont 18'000, tous les jours entre Rhône et Rhin, dont 12'000 sur le Doubs, soit 6'000 par Pontarlier et 6'000 par Morteau. On exploite l'effet-frontière. Mais on bricole. Or, ce bricolage exaspère. Et il n'assure d'aucune garantie de durabilité. *Un changement de regard et une rupture sont nécessaires, il convient de remédier à une situation bien trop déséquilibrée*, déclare la CCI du Doubs, *sinon on va dans le mur*, ajoute-t-elle, en juin dernier, à la suite de l'étude qu'elle avait commanditée en 2006 auprès des cabinets PROGNOSE et VIAREGIU.

**Le moment est donc venu de remédier à cette situation trop déséquilibrée. Le moment est venu de sceller cette interdépendance de fait. Le moment est venu de tenir compte des spécificités des collectivités frontalières. Le moment est venu de créer des statuts adaptés. Le moment est venu de créer des collectivités publiques unifiées qui fassent que, de « l'autre côté », on ne soit pas considéré, plus considéré, comme des « étrangers », mais comme des « voisins ». Le moment est venu d'adapter les règles administratives à la situation de frontière. Le moment est venu d'ajuster services publics et privés à cette situation de voisinage, tels le chemin de fer pittoresque de tout à l'heure.**

Et bien, trois Organisations ont uni leurs forces au sein du Comité directeur du Club 44 pour ouvrir le débat et rechercher les pistes de sorties de crise. **La MET, à Neuchâtel, et L'Agence, à La Chaux-de-Fonds, ont proposé au Club 44, en février dernier, d'ouvrir un Cycle de conférences bisannuelles en vue de favoriser la création d'un Agglomération transfrontalière, en tant que nouveau modèle de développement de la région.** La première soirée, c'est ce soir. La seconde aura lieu mardi 13 mars 2008, toujours au Club 44.

**Le moment d'ouvrir le débat sur ce thème est opportun pour cinq raisons :**

- 1. Le 20 novembre 2006, les maires ou représentants des **4 Communes** de Morteau, Villers-le-Lac, Le Locle et La Chaux-de-Fonds ont signé une Convention d'intention visant à créer une Agglomération transfrontalière qui dépasse les structures d'échanges déjà bien engagées entre nos deux Régions. Ce document est le socle de notre action. Il vous sera exposé par ses auteurs dans un instant.
- 2<sup>e</sup> motif : l'accueil à notre initiative fut très positif et encourageant. **Les Chambres de commerce, les Entreprises, les Syndicats, les acteurs de la vie économique, sociale et culturelle de ce pays** ont salué notre projet, lorsque, depuis six mois, nous les avons rencontrés, en préparation de cette soirée. Ils nous ont dit l'actualité de la thématique, ils nous en ont souligné la pertinence. Nous les avons invités à s'exprimer. Ils vous diront leur attente. Certains d'entre eux proposeront une idée originale : une péréquation à mettre en place entre les deux Etats.
- 3<sup>e</sup> motif : le thème est cantonal et suisse. En Suisse, **Bâle et Genève** bougent. Ce 12 septembre dernier, le Gouvernement genevois a proposé à son Parlement cantonal un projet de contrat d'agglomération liant Communes, Canton, Région et Etats, et qui sera soumis à la Confédération à fin 2007. M. Bernard Soguel, représentant du Gouvernement neuchâtelois, dont nous saluons la présence, nous dira l'état des lieux à Neuchâtel.
- Et puis, 4<sup>e</sup> motif, tout récent : le 7 septembre dernier, à l'occasion d'un Conseil des ministres décentralisé exceptionnel organisé à Strasbourg, le Président de la République française a annoncé la tenue **d'Etats-généraux sur le statut des Régions transfrontalières.** Une ouverture de Paris vers la France de l'extérieur, deux siècles après Vauban ? La déclaration est considérable en regard du jacobinisme traditionnel imposant des règles uniformes et homogènes. En évoquant l'idée d'une forme juridique particulière à créer pour certaines régions frontalières, la France s'ouvre à une modernité européenne qu'on ne lui connaissait pas.
- **Enfin, le thème est européen** : sous-tendu par l'Union Européenne et son Conseil des Régions d'Europe.

**Le programme de notre Cycle est donc tout tracé. Il s'ouvre sur deux directions :**

- **Direction thématique** : nous étudierons successivement les chances et les opportunités d'une Agglomération dans les domaines suivants :
  - la Formation
  - l'Emploi
  - la Circulation (routière, ferroviaire, aérienne)
  - l'Immobilier
  - le Social
  - la Santé
  - la Culture
  - le Tourisme.

- **Direction comparatiste** : nous inviterons les acteurs d'autres sites d'Agglomération transfrontalière à présenter l'état d'avancement de leurs projets : Genève, Bâle, Constance, Sar-Lor-Lux, le Grand Luxembourg, Pamina, Meuse-Rhin, Strasbourg, Lille sont parmi les plus avancés en Europe.

Notre souhait est que notre Cycle, en fidélité au rôle du Club depuis 1944, soit :

- lieu de débat et de réflexion,
- lieu de propositions,
- forum d'accompagnement des décideurs, des acteurs économiques, des acteurs transfrontaliers, suisses et français, qui eux sont chargés d'une mise en œuvre qui ne nous appartient pas du tout,
- mais aussi,
- **aiguillon, et surtout**
- **piqûre de rappel**

pour une Région transfrontalière à construire, pour une Agglomération à édifier, et ceci dans l'intérêt du Haut-Doubs et des Montagnes neuchâteloises dans l'intérêt de la Région Franche-Comté et de la République et Canton de Neuchâtel dans l'intérêt de relations dynamisées sur leurs frontières entre la Suisse et la France.

Les débats seront dirigés par **Marc Decrey**, journaliste à la RSR/La Première, tout juste rentré de son périple de trois mois en voile dans le Grand Nord. Merci, Marc Decrey, de votre disponibilité.

Synthèses et propositions de cette soirée, et des suivantes, seront accessibles sur nos **deux sites Internet**: *club-44.ch* et *maisondeleurope.ch*.

Nous avons l'honneur de saluer dans la salle Mmes **Anne Bütikofer**, cheffe du Service de la coopération transfrontalière du DFAE, et **Sylvie Cohen**, déléguée aux Relations transfrontalières du Canton de Genève. L'une et l'autre saisiront sans doute l'opportunité de s'exprimer en cours de soirée.

**Mesdames et Messieurs les intervenants,**

Acteurs politiques communaux, cantonaux, régionaux, nationaux et fédéraux  
 Acteurs économiques,  
 Entrepreneurs et Syndicats,  
 Membre du Club 44 et de la Maison de l'Europe,  
 Mmes et MM,  
 Amis de France et de Suisse,  
 Merci de nous avoir rejoints ce soir.

La *Maison de l'Europe* est aujourd'hui vraiment *transjurassienne*.  
 Avec l'*Agence Marcel Schiess* et le *Club 44*, elle vous souhaite la bienvenue.  
 Et une soirée qu'elle espère constructive.

*(maison de l'europa transjurassienne, jatschoumy@maisondeleurope.ch, neuchâtel, le 20.9.07)*

[www.maisondeleurope.ch](http://www.maisondeleurope.ch)

[www.club-44.ch](http://www.club-44.ch)